



PROJET D'ÉVALUATION

Lycée Jean Racine de
Montdidier

Année scolaire 2021-2022

Version du 8 novembre 2011



PREAMBULE

Le diplôme du baccalauréat est délivré, dans la voie générale et dans la voie technologique, au vu des résultats obtenus par le candidat, d'une part à des épreuves terminales qui représentent 60% de sa note globale, et d'autre part aux évaluations organisées pendant sa scolarité en classes de première et de terminale dans le cadre d'un contrôle continu qui représente 40% de sa note globale. Ces modalités de délivrance du diplôme concernent les candidats dits scolaires.

Les matières concernées par le contrôle continu sont les suivantes :

- Enseignement de spécialité arrêté en fin de classe de première,
- Histoire-Géographie,
- Langue vivante A,
- Langue vivante B,
- Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique),
- Éducation physique et sportive,
- Enseignement moral et civique.

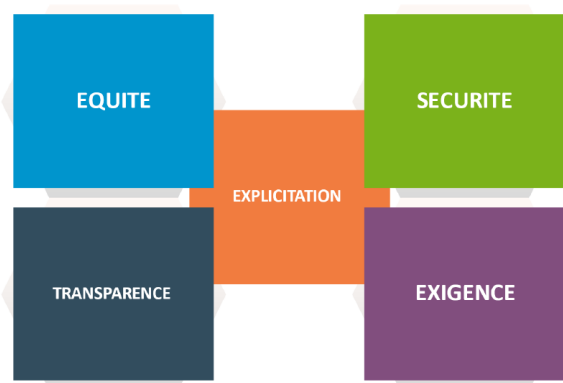
Les notes retenues pour le baccalauréat dans les enseignements listés ci-dessus sont les moyennes annuelles du candidat, qui rassemblent l'ensemble des résultats chiffrés obtenus par l'élève au fil de son parcours scolaire pendant les deux années du cycle terminal dans les enseignements concernés (classes de première et terminale).

La valeur certificative ainsi conférée à ces moyennes implique que l'équipe pédagogique conduise au préalable une réflexion au sein de chaque établissement afin de définir un projet d'évaluation.

Cette réflexion permet d'élaborer au sein de chaque établissement un cadre réfléchi et organisé au sein de l'équipe pour l'évaluation des élèves, formalisé par un projet d'évaluation pour l'établissement partagé à l'échelle de la communauté éducative. Ce travail collégial aboutit à la définition de principes communs, garants de l'égalité de traitement entre les candidats, tout en conservant les marges d'autonomie indispensables pour respecter la progression pédagogique adaptée à chaque classe ou groupe d'élèves.

Cette réflexion commune sur l'évaluation a été par ailleurs étendue aux autres enseignements concernés par des épreuves terminales, car les résultats obtenus par les élèves sont utilisés lors de la procédure Parcoursup. Ce qui nécessite donc également de s'assurer de la définition de principes communs.

Les objectifs généraux du projet d'évaluation



LA STRUCTURE DU PROJET D'ÉVALUATION

- I. Les aspects transversaux du projet d'évaluation
 - A. La typologie des différentes situations d'évaluation utilisée au lycée
 - B. La gestion des absences des élèves aux évaluations
 - C. La gestion des cas de fraudes aux évaluations
 - D. Les aménagements pour les candidats devant en bénéficier
 - E. La valorisation de l'implication des élèves
 - F. La validation des compétences dans le LSL.

- II. Les principes d'évaluation par enseignement
 - A. En première générale
 - B. En terminale générale
 - C. En première technologique
 - D. En terminale technologique

- III. Le calendrier de l'évaluation.
 - A. Le découpage en trimestres et les conseils de classe
 - B. Le calendrier des devoirs communs et leurs modalités d'organisation

I. LES ASPECTS TRANSVERSAUX DU PROJETS D'ÉVALUATION

A. La typologie des différentes situations d'évaluation utilisées au lycée.

Les différentes situations d'évaluation utilisées au lycée sont les suivantes :

- Les devoirs communs à un niveau de classe,
- Les devoirs surveillés en classe,
- Les évaluations orales,
- Les devoirs maison,
- Les travaux pratiques ou travaux dirigés,
- Les tests de connaissances.

Lorsqu'un élève est absent à un devoir commun, une procédure de convocation à un devoir de rattrapage est mise en place. Toute absence à la date de l'une des épreuves de rattrapage à laquelle l'élève est convoqué entraîne l'attribution de la mention « ABSENT » au devoir avec le risque de non représentativité de la moyenne de l'élève pour le trimestre.

Pour les devoirs surveillés en classe, l'enseignant organise un rattrapage s'il est en mesure de le faire. Cela est laissé à sa libre appréciation. Il en est de même pour les autres types d'évaluation.

De manière général, il est de l'intérêt de l'élève de participer à toutes les situations d'évaluations, y compris les moins coefficientées, car elles peuvent lui permettre d'améliorer ses résultats.

B. La gestion des absences des élèves aux évaluations

Les moyennes arrêtées en conseil de classe sont des moyennes représentatives. Lorsque, pour des raisons d'absence de l'élève aux évaluations et à leur rattrapage, l'enseignant ne dispose que de résultats partiels pour établir une moyenne, le cas est discuté en conseil de classe qui peut décider soit d'arrêter une moyenne avec les éléments d'évaluation de l'enseignant, soit de juger que les éléments ne permettent pas de constituer une moyenne trimestrielle représentative.

Dans ce cas, la note « ABSENT » est portée au bulletin de l'élève pour la moyenne et la période considérée. Il est notamment fait référence à la colonne « représentativité des moyennes » qui figure dans les tableaux en partie II, qui fixe, enseignement par enseignement, le seuil de représentativité d'une moyenne.

Une épreuve de remplacement est organisée pour les élèves concernés. La note obtenue fera office de moyenne trimestrielle. En cas d'absence à cette épreuve de remplacement, la note « absent » est maintenue pour la matière dans le bulletin trimestriel.

Au dernier conseil de classe de l'année de Première ou de l'année de Terminale, le cas des élèves ayant une moyenne « ABSENT » à l'une des périodes de l'année sera discuté. Le conseil de classe peut décider :

- soit d'arrêter une moyenne annuelle avec les éléments d'évaluation dont dispose l'enseignant sur l'ensemble de l'année,
- soit de juger que les éléments ne permettent pas de constituer une moyenne annuelle représentative.

Dans ce cas, l'élève est convoqué à une épreuve ponctuelle, « épreuve de remplacement ». Les épreuves de remplacement se déroulent :

- au cours du premier trimestre de terminale pour les élèves ne disposant pas d'une moyenne représentative dans une ou plusieurs disciplines pour l'année de première. Ces épreuves ponctuelles portent, dans chacune des disciplines, sur la totalité du programme de première,
- au cours du troisième trimestre de terminale pour les élèves ne disposant pas d'une moyenne représentative dans une ou plusieurs disciplines pour l'année de terminale. Ces épreuves ponctuelles portent, dans chacune des disciplines, sur la totalité du programme de terminale.

La note attribuée en épreuve ponctuelle pour une discipline annule et remplace la moyenne annuelle jugée non représentative et tient lieu de moyenne annuelle. Toute absence non justifiée à la date de l'une des épreuves de remplacement auxquelles l'élève est convoqué entraîne l'attribution de la note 0 (zéro) pour l'épreuve correspondante. En cas d'absence, les élèves qui auront pu attester de problèmes de santé temporaires, authentifiés par l'autorité médicale scolaire / un certificat médical ou un cas de force majeure sous réserve de l'obtention de l'accord du chef d'établissement, se verront proposer une nouvelle convocation. Tout cas d'absence à cette nouvelle convocation entraîne l'attribution de la note 0 (zéro) pour l'épreuve correspondante.

C. La gestion des cas de fraudes aux évaluations

Il est constitué au lycée une commission interne qui est chargée de traiter des cas de fraude à titre de conseil pour le chef d'établissement. Elle est composée du proviseur adjoint, d'un CPE et de 3 enseignants du LGT. Elle est réunie périodiquement pour les cas de fraude aux devoirs communs et devoirs surveillés en classe.

En cas de fraude ou de tentative de fraude flagrante commise à l'occasion d'une évaluation, l'enseignant ou le surveillant responsable de la salle prend toutes mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude, sans interrompre la participation à l'évaluation de ou des élèves. Il saisit les pièces ou matériels permettant d'établir la réalité des faits. Il dresse également un procès-verbal qu'il signe et qu'il fait contresigner par l'élève responsable de la fraude.

L'élève est entendu par un personnel de direction dans le respect du principe du contradictoire et est invité à porter par écrit ses observations à destination de la commission. La commission rend un avis sur la matérialité et l'intentionnalité.

Le chef d'établissement notifie une décision d'attribution de la note 0, de gel de la note (au risque d'une perte de représentativité de la moyenne) ou d'un rattrapage. Par ailleurs et de manière distincte, une sanction peut être prononcée.

D. Les aménagements pour les candidats devant en bénéficier

En matière d'aménagements des évaluations pour les candidats qui doivent en bénéficier, il sera tenu compte des consignes prévues dans les PAP, PAI et GEVASCO.

Pour les devoirs communs, les candidats bénéficieront des aménagements prévus (1/3 temps ou autres).

Pour les devoirs surveillés en classe, il est conseillé, pour les élèves devant bénéficier d'un tiers temps, d'alléger le sujet.

E. La valorisation de l'implication des élèves

Une implication particulière de l'élève sera valorisée à travers les appréciations portées le concernant sur différents documents (bulletins, parcoursup, LSL). Dans les appréciations, il est recommandé de ne pas utiliser de mentions permettant d'identifier l'élève.

F. La valorisation des compétences dans le LSL

Les compétences validées par enseignement sont celles qui figurent dans le LSL. Le niveau de maîtrise attribué est celui qui sera acquis par l'élève au fur et à mesure des évaluations de l'année. L'outil formalisé de suivi utilisé est Pronote.

II. LES PRINCIPES D'ÉVALUATION PAR MATIÈRE

Les éléments qui figurent dans les tableaux ci-dessous le sont à titre indicatif.

A. En première générale

1 ^{re} Générale	Seuil de représentativité par trimestre	DC	DS	DM / Oral / TP / Tests de connaissances
TRONC COMMUN				
Français	1 DC + 3 notes	1 devoir commun oral par année (coeff 3) 2 devoirs communs écrits par année (coeff 3)	1 DS (coeff 2)	1 oral par trimestre (coeff 1) 3 notes d'écrit minimum (dont au moins 1 DS) par trimestre épreuves ponctuelles (coeff 1) DM (coeff 1)
HG	3 notes	Au moins 1 DC à partir du 2 ^{ème} trimestre (coeff 3)	DS : coeff 2	1 note d'oral / an : coeff entre 1 et 2 en fonction de la capacité évaluée PPO ou équivalent : coeff 1
EMC	au moins 3 notes par an			3 notes / an (coeff 1 ou 2 selon la nature du travail)
Allemand / Anglais / Espagnol / Italien (si LVB)	DC + 2 tiers des évaluations de compétences	un devoir commun de 2h la semaine du 28 mars au 1er avril 2022 (compréhensions écrite et orale + expression écrite) (coefficient 4)	3 évaluations par trimestre (si possible) (portant sur 3 activités langagières différentes) (coefficient 2 ou 3) Évaluation en cours de formation : coeff 2 Évaluation en fin de chapitre : coeff 3	Devoir maison (coeff 0.5) Participation orale (coeff 1.5) Tests de vocabulaire, Tests de connaissances, tâche finale (coeff 1)
Enseignement scientifique	2 DS	Au minimum 2 DS (1 en SVT et 1 en Physique) (coeff 3)	Au minimum 2 DS (coeff 3)	Tests de connaissances (coeff 1)
ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE				
SVT	50 % des évaluations organisées	1 DS Commun au 2 ^e trimestre : 2 heures (coeff 5)	1 DS / trimestre 2-3 (coeff 3)	1 TP (coeff 1) minimum Tests de connaissances (coeff 1)
Sciences Physiques	1 DS + 1 Test de connaissance		1 DS (de plus d'1h coeff 2)	1 TP (coeff 1) 1 Test de connaissances (1h ou moins, coeff 1)
Arts Plastiques	DC obligatoire + 3 notes pratiques + 1 oral annuel	DC obligatoire donc à rattraper si besoin	3 notes de pratique par période obligatoire : recherches, planches dossier, réalisation aboutie.	Une évaluation orale obligatoire (coeff 2)
Mathématiques	1 DC ou 1 DS	1 DS par trimestre coeff 4 2 DC sur l'année : début décembre et début février	Minimum 1 par trimestre (coeff 4)	1 DM ou Oral (coeff 2) Minimum 5 notes Tests de connaissances / trimestres (coeff 3)
SI	1 DC + 2 DS	1 Devoir Commun ou type Bac (coeff 3)	2 DS ou Revue (coeff 2)	Épreuve Ponctuelle (QCM, Quizz, Câblage, Programmation, Simulation, etc...)
NSI	1 DS + 1 projet ou mini-projet/Oral <u>Pour l'année :</u> Épreuve de TP obligatoire + DC de type Bac	DC type Bac (2h) Épreuve blanche de TP (type examen 1h) Coeff 4 (note calculée avec 12 points pour l'écrit et 8 points pour le TP)	DS (1h à 2h) : au moins 1 part trimestre Projet (évaluation + oral) : 1 par an Coeff 3	Mini-projet : au moins 1 par trimestre comportant l'évaluation + le compte-rendu + la présentation orale (coeff 2) Interrogation Flash / QCM / TP : Régulièrement au cours de l'année (coeff 1)
SES	2 notes sur les 3 DS organisés	3 x 1 note évaluation sommative fin de chapitre (coeff 2)		1 note devoir maison (facultatif) (coeff 1) 1 note Tests de connaissances (coeff 0.5)

1 ^{ère} Générale	Seuil de représentativité par trimestre	DC	DS	DM / Oral / TP / Tests de connaissances
Anglais LLCE	2 tiers des évaluations sur table		Évaluation Tests de connaissances (coeff 2) Synthèse Type Bac	Tests de connaissances (coeff 1)
HLPH	3 notes		1 DS par trimestre (coeff 2)	1 note d'oral (coeff 1) DM (coeff 1) Épreuves ponctuelles (coeff 1)
HGGSP	2 à 3 notes		1 DS de 2h (coeff 3) 1 DS de 1h (coeff 2)	Oral coeff 1 ou 2 Devoir seul ou en coopération : coeff 1
OPTIONS				
Italien	2 tiers des évaluations		minimum 3 évaluations par trimestre portant sur les 4 compétences langagières.	
Arts plastiques	2 évaluations minimum	3 évaluations par trimestre en pratique et une note d'orale (coeff 2)		évaluation selon la conception d'un projet annuel en pratique artistique (coeff 2)
Théâtre	par an : 5 CR + 1 note plateau + 2 notes carnet	6 CR (1 par spectacle)	1 note de plateau	1 note de carnet de bord CR (1) Plateau (2) Carnet (0,5)

B. En terminale générale

Terminale Générale	Seuil de représentativité par trimestre	DC	DS	DM / Oral / TP / Tests de connaissances
TRONC COMMUN				
Philosophie	2 notes	3 DST pour l'année (devoir commun de 4 heures) pour toutes les séries générales	Un coeff légèrement supérieur sera appliqué au DST	Quelques évaluations Tests de connaissances sont mises en place durant les trois trimestres
HG	3 notes	Au moins 1 DC à partir du 2 ^{ème} trimestre BNS (coeff 3)	DS (coeff 2)	1 note d'oral / an (coeff 1 ou 2) PPO ou équivalent : coeff 1
EMC	3 notes par an			3 notes / an (coeff 1 ou 2 selon la nature du travail)
Allemand / Anglais / Espagnol / Italien (si LVB)	DC + 2/3 des évaluations de compétences	Un devoir commun de 2h du 2 mai au 7 mai 2022 (compréhensions écrite et orale + expressions écrite et orale) (coeff 4) Le DC servira d'évaluation pour l'attestation de langues ainsi que pour le LSL Écrit : Prévoir la 1 ^{ère} matinée de la semaine pour le DC écrit	3 évaluations par trimestre (si possible) (portant sur 3 activités langagières différentes) (coeff 2 ou 3) Évaluation en cours de formation : coeff 2 Évaluation en fin de chapitre : coeff 3	Devoir maison (coeff 0.5) Participation orale (coeff 1.5) Tests de vocabulaire, Tests de connaissances, tâche finale (coeff 1)
Enseignement scientifique	2 DS		Au minimum 2 DS (1 en SVT et 1 en Physique) (coeff 3)	Tests de connaissances (coeff 1)
Mathématiques enseignement scientifique	1 DS		1 DS sur l'année (coeff 1)	
ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE				
Mathématiques	Minimum 3 notes	2 DC (coeff 4) dans l'année : 1 début décembre et 1 début février (4h)	Minimum 1 DS ou DC par trimestre (coeff 4)	Minimum 1 DM / trimestres (coeff 2) Minimum 1 Test de connaissances / trimestres (coeff 3)
Sciences Physiques	1 DS + 1 Test de connaissances	1 DC à prévoir en janvier de 3h30	1 DS (de plus d'1h coeff 2)	1 TP (coeff 1) 1 Test de connaissances : 1h ou moins (coeff 1)
SI-Physique	2 DS		2 DS/trimestre (coeff 2)	Minimum 1 TP/trimestre (coeff 1)
SVT	50 % des évaluations organisées (DC ou DS)	1 DC en commun type BAC en janvier de 3h30 (coeff 5)	2 à 3 DS par trimestre (coeff 3)	1 TP (coeff 1) minimum Tests de connaissances (coeff 1)
Arts plastiques	DC + 3 notes	2 devoirs type bac (3h30) au T1 et T2 (coeff 4)	Par trimestre : 2 notes d'écrits et 3 notes de pratique (recherches coeff 2, dossier coeff 2, réalisation aboutie coeff 4)	1 évaluation orale notée par élève au T2 (coeff 4) + 1 devoir maison (note d'intention)

Terminale Générale	Seuil de représentativité par trimestre	DC	DS	DM / Oral / TP / Tests de connaissances
HGGSP	2 à 3 notes	Au moins 1 Devoir Commun écrit de 4h à partir du T2 (coeff 3)	Durée 2h (coeff 2)	Note d'oral : coeff qui dépendra de la nature et des capacités évaluées : coeff 1 ou 2 Devoir seul ou en coopération : coeff 1 2 notes / trimestre
SES	DC + 2 notes sur 3 DS organisés	2 devoirs communs en 4 heures (coeff 4)	3 x 1 note évaluation sommative fin de chapitre (coeff 2)	1 note devoir maison (facultatif) (coeff 1) 1 note évaluation Tests de connaissances (coeff 0.5)
HLPH	3 notes	1 DC dans l'année dans chaque matière (Philosophie et Lettres) (coeff 3)	1 DS par trimestre (coeff 2) Au moins 2 notes d'écrit	Épreuves ponctuelles (coeff 1) 1 note d'oral (coeff 1) DM (coeff 1)
SI	1 DC + 2 DS	1 Devoir Commun ou type Bac (coeff 3)	2 DS ou Revue (coeff 2)	Devoir Maison (Facultatif) (coeff 1) Épreuve Ponctuelle (QCM, Quiz, Câblage, Programmation, Simulation, etc...) (coeff 1 ou 2)
Anglais LLCE	2/3 des évaluations sur table Devoir commun obligatoire	Devoir commun (synthèse), durée de 3h30, coefficient 4 à positionner vers la mi-décembre	Évaluation en cours de formation : 2 synthèse type bac : 4	Tests de connaissances (coeff 1)
NSI	1 DS + 1 projet ou mini-projet/Oral Pour l'année : Épreuve de TP obligatoire + DC de type Bac	DC type Bac (2h) Épreuve blanche de TP (type examen 1h) Coeff 4 (note calculée avec 12 points pour l'écrit et 8 points pour le TP)	DS (1h à 2h) : au moins 1 par trimestre Projet (évaluation + oral) : 1 par an Coeff 3	Mini-projet : au moins 1 par trimestre comportant l'évaluation + le compte-rendu + la présentation orale (coeff 2) Interrogation Flash / QCM / TP : Régulièrement au cours de l'année (coeff 1)

OPTIONS

Maths Complémentaires	1 DS		1 DS par trimestre Minimum 2 /trimestre	
Italien	2 tiers des évaluations		minimum 3 évaluations par trimestre portant sur les 4 compétences langagières.	
Arts plastiques	2 évaluations minimum	2 évaluations par trimestre en pratique et une note d'orale annuelle coeff 2	évaluation selon la conception d'un projet annuel en pratique artistique (coeff 2)	
Théâtre	par an : 5 CR + 1 note plateau + 2 notes carnet	6 CR (1 par spectacle)	1 note de plateau	1 note de carnet de bord CR (1) Plateau (2) Carnet (0,5)

C. En première technologique

1 ^{ère} Technologique	Seuil de représentativité par trimestre	DC	DS	DM / Oral / TP / Tests de connaissances
TRONC COMMUN				
Français	DC + 3 notes	2 devoirs communs écrits par an (coeff 3) 1 devoir commun oral par année (coeff 3)	3 notes d'écrit minimum (dont au moins 1 DS) par trimestre DS (coeff 2)	1 oral par trimestre (coeff 1) DM (coeff 1) épreuves ponctuelles (coeff 1)
HG	DS + 1 évaluation		DS : coeff 2	Évaluation (coeff 1) Étude de cas (coeff 1)
EMC	au moins 3 notes par an			3 notes / an (coeff 1 ou 2 selon la nature du travail)
Allemand / Anglais / Espagnol / Italien (si LVB)	DC + 2 tiers des évaluations de compétences	un devoir commun de 2h fin mars : compréhensions écrite et orale + expression écrite (coefficient 4)	3 évaluations par trimestre portant sur 3 activités langagières différentes (coeff 2 ou 3) Évaluation en cours de formation : coeff 2 Évaluation en fin de chapitre (coeff 3)	Devoir maison (coeff 0.5) Participation orale (coeff 1.5) Tests de vocabulaire, Tests de connaissances, tâche finale (coeff 1)

1 ^{ère} Technologique	Seuil de représentativité par trimestre	DC	DS	DM / Oral / TP / Tests de connaissances
Mathématiques STMG STI2D	1 DC ou DS	2 DC par an de 2h : 1 début décembre et 1 début février (coeff 4)	Minimum 1 DS ou DC par trimestre	Minimum 5 notes/trimestre (coeff 2) Minimum 5 notes/trimestre (coeff 3) DM ou Oral ou Questions flashes (coeff 2)
ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE				
Économie-Droit STMG	6 notes (3 notes en éco et 3 en droit)	1 devoir Eco-droit par trimestre (avec une note en éco et une en droit) (coeff 3)	2 en éco (coeff 2) 2 en droit (coeff 2)	Pas de DM 1 ou 2 exposés ou TD (coeff 1) par trimestre
Management STMG	3 notes	1 DC par trimestre (coeff 3)	2 DS par trimestre (coeff 2)	Pas de DM 1 ou 2 TD (coeff 1) par trimestre 1 QCM (coeff 1) par trimestre
Sciences de Gestion STMG	4 notes	1 DC par trimestre (coeff 3)	2 DS par trimestre (coeff 2)	Pas de DM 1 ou 2 TD (coeff 1) par trimestre 1 QCM (coeff 1) par trimestre Étude de gestion avec soutenance orale (coeff 6) au 3ème trimestre
Physique-chimie STI2D	1 DS+ 1 Test de connaissances		Au moins 2 DS (coeff 2) 2 DS/trimestre ou 1 DS + 1 Test de connaissances (Test de connaissances : coeff 1)	Au moins 1 Test de connaissances (coeff 1) Au moins 1 TP et 1 TD (coeff 1)
I2D STI2D	3 DS ou revues		3 DS ou Revues (coeff 2)	Épreuve Ponctuelle (QCM, Quizz, Câblage, Programmation, Simulation, etc...)
IT STI2D	2 revues + 1 TP / TD		2 Revues (coeff 2 ou 3)	1 Épreuve ponctuelle (coeff 1 ou 2)
OPTIONS				
Italien	2 tiers des évaluations		minimum 3 évaluations par trimestre portant sur les 4 compétences langagières.	
Arts plastiques	2 évaluations minimum	3 évaluations par trimestre en pratique et une note d'orale (coeff 2)		évaluation selon la conception d'un projet annuel en pratique artistique (coeff 2)
Théâtre	par an : 5 CR + 1 note plateau + 2 notes carnet	6 CR (1 par spectacle)	1 note de plateau	1 note de carnet de bord CR (1) Plateau (2) Carnet (0,5)

D. En terminale technologique

Terminale Technologique	Seuil de représentativité par trimestre	DC	DS	DM / Oral / TP / Tests de connaissances
TRONC COMMUN				
Philosophie	2 notes	3 DST pour l'année (devoir commun de 4 heures) pour toutes les séries générales	Un coeff légèrement supérieur sera appliqué au DST	Quelques évaluations Tests de connaissances sont mises en place durant les trois trimestres
HG	DS + 1 évaluation		DS : coeff 2	Évaluation : coeff 1 au moins 1 devoir en temps limité par trimestre et des évaluations complémentaires Étude de cas (coeff 1)
Allemand / Anglais / Espagnol / Italien (si LVB)	DC + 2/3 des évaluations de compétences	Un devoir commun de 2h début mai (compréhensions écrite et orale + expression écrite et oral ETLV) (coeff 4) Le DC servira d'évaluation pour l'attestation de langues ainsi que pour le LSL	3 évaluations par trimestre (si possible) portant sur 3 activités langagières différentes (coeff 2 ou 3) Évaluation en cours de formation : coeff 2 Évaluation en fin de chapitre : coeff 3	Devoir maison (coeff 0.5) Participation orale (coeff 1.5) Tests de vocabulaire, Tests de connaissances, tâche finale (coeff 1)
EMC	3 notes par an			3 notes / an (coeff 1 ou 2 selon la nature du travail)
Mathématiques STMG STI2D	1 DC ou DS	2 DC /an : 1 en décembre 1 en février de 2h (coeff 4)	Minimum 1 DS ou 1 DSC par trimestre (coeff 4)	DM + Oral + Questions Flash (coeff 2) Tests de connaissances (coeff 3)

Terminale Technologique	Seuil de représentativité par trimestre	DC	DS	DM / Oral / TP / Tests de connaissances
ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE				
Économie Droit STMG	6 notes (3 en économie et 3 en droit)	1 devoir Eco-droit par trimestre (avec une note en éco et une en droit) (coefficient 3)	2 DS en éco (coefficient 2) 2 DS en droit (coefficient 2)	Pas de DM 1 ou 2 exposés ou TD (coefficient 1) par trimestre
Management SGN et spécifique STMG	4 notes en tronc commun et 3 en spéc	1 devoir en tronc commun (coefficient 3)	3 notes par trimestre en tronc commun (coefficient 2) 3 en spécifique (coefficient 2)	3 à 5 notes (coefficient 1) de DM, TD, Exposé, Projet avec soutenance (coefficient 6) au 2ème ou 3ème trimestre
2I2D Spec SIN / EE STI2D	1 DC + 4 DS	1 Devoir Commun ou type Bac (coefficient 3)	4 DS ou Revue (coefficient 2)	Devoir Maison (Facultatif) (coefficient 1) Épreuve Ponctuelle (QCM, Quizz, Câblage, Programmation, Simulation, etc...) (coefficient 1 ou 2)
Physique-chimie STI2D	2 DS		Au moins 2 DS (DS : coefficient 2) 2 DS/trimestre ou 1 DS + 1 Test de connaissances (coefficient 1)	Au moins 1 Test de connaissances (coefficient 1) Au moins 1 TP et 1 TD (coefficient 1)
OPTIONS				
Italien	2 tiers des évaluations		minimum 3 évaluations par trimestre portant sur les 4 compétences langagières.	
Arts plastiques	2 évaluations minimum	3 évaluations par trimestre en pratique et une note d'orale (coefficient 2)		évaluation selon la conception d'un projet annuel en pratique artistique (coefficient 2)
Théâtre	par an : 5 CR + 1 note plateau + 2 notes carnet	6 CR (1 par spectacle)	1 note de plateau	1 note de carnet de bord CR (1) Plateau (2) Carnet (0,5)

III. LE CALENDRIER DE L'ÉVALUATION

A. Le découpage en trimestres et les conseils de classe

Période	Dates	Conseils de classe
1 ^{er} trimestre	Du 2 septembre au 24 novembre 2021	Du 25 novembre au 10 décembre 2021
2 ^{ème} trimestre	Du 25 novembre 2021 au 2 mars 2022	Du 3 au 18 mars 2022
3 ^{ème} trimestre	Du 3 mars 2022 à une date à déterminer (par niveau et en fonction des calendriers de l'orientation et des examens).	A déterminer par niveau et en fonction des calendriers de l'orientation et des examens

B. Le choix des sujets et la correction des copies

Le choix des sujets de devoir commun relève de l'équipe professorale qui assure un enseignement. L'équipe se concertera également pour la mise au point d'un barème de correction. Les corrections se feront par échange de paquets de copies lorsque cela sera possible. Une harmonisation des résultats sera effectuée après correction des copies.

C. Le calendrier des devoirs communs

Page suivante : le calendrier prévisionnel des Devoirs Communs. Les éléments qui le composent sont fournis à titre indicatif.

Dates	4 - 8 oct	11 - 15 oct	18 - 22 oct	25 oct - 05 nov		8 - 13 nov	15 - 19 nov	22 -26 nov	29 - 3 dec	6 - 10 dec	13 - 17 dec	18 dec - 3 janv	
n° semaines	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52
			17			26		1	2	34	3		
						9	35	35B		19	31		
						30				6	28		
						23					5		
								*			16		
								conseils de classe			15		

Dates	3 - 7 janv	10 - 14 janv	17 - 21 janv	24 - 28 janv	31 - 04 fevr	05 - 21 fevr		21 - 25 fevr	28 -4 mars	7 - 11 mars	14 - 18 mars	21 - 25 mars	28 mars-1 avr
n° semaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
	2B	17B	26B	9B	30B			3B	27		18		20
		12	31B		23B			21			4		20B
		11			7			34B					
		10			19B			36	36B				
					13								
					29					*			
					14					conseils de classe			

Dates	4 -8 avril	9 - 25 avril		25 - 29 avril	2 - 6 mai	9 - 13 mai	16 - 20 mai	23 - 27 mai	30 mai-3 juin	6 -10 juin	13 - 17 juin
n° semaines	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
	32			22	17C	26C	9C				
				25	24	37	37B		*		
				24B					conseils de classe		

1	Français écrit	1G - 1T	4 H
2 - 2B	PIX et rattrapages	TG-TT-BTS	
3 - 3B	2 DC SES	TG	4 H
4	Maths complémentaires	TG	2 H
5	DC Philosophie	TG - TT	4 H
6	DC Spécialités Mathématiques	1G	2 H
7	DC Mathématiques	1T	2 H
8	DC Spécialité Art	1G	en classe
9	DC Sciences de Gestion	1 STMG	1 H
9B	DC Sciences de Gestion	1 STMG	2 H
9C	DC Sciences de Gestion	1 STMG	3 H
10	DC Sciences Physiques	TG	3 H 30
11	DC spécialité SVT	TG	3 H 30
12	Devoir écrit HGGSP	TG	4 H
13	DC Spécialités Mathématiques	1G	2 H
14	DC Mathématiques	1T	2 H
15	DC Histoire - Géographie	TG	2 H
16	DC Spécialité Humanité	TG	4 H
17	DC Économie-Droit	1 STMG	1,5 H
17B	DC Économie-Droit	1 STMG	2 H
17C	DC Économie-Droit	1 STMG	3 H
18	Oraux de Français	1G - 1T	semaine
19 - 19B	DC Mathématiques	TT	2 H

20 - 20B	DC Langue Compréhension orale-écrite	1G - 1T	2H + oraux
21	DC Histoire - Géographie	1G	2 H
22	DC Français écrit	1G - 1T	4 H
23 - 23B	DC Management SGN	TSTMG	4 H
24 - 24B	DC Langues CO-C écrite, selon planning établi	TG - TT	2H + oraux
25	DC spécialité SVT	1G	2 H
26	DC Management (le 9/11 12h-13h)	1 STMG	1 H
26B	DC Management	1 STMG	2 H
26C	DC Management	1 STMG	3 H
27	Oraux Spécialité Art (30' / élève)	TG	0,5 H
28	DC Spécialité Anglais	TG	3 H 30
29	DC Philosophie	TG - TT	4 H
30 - 30B	DC Économie-Droit	TSTMG	4 H
31 - 31 B	DC Spécialité Art	TG	3 H 30
32	DC Philosophie	TG - TT	4 H
33 - 33 B	Philosophie	TG - TT	4 H
34 - 34 B	DC Spécialité Mathématiques	TG	4 H
35 - 35B	CCF N° 1 EPS et rattrapages CCF EPS	TG - TT	semaine
36 - 36B	CCF N° 2 EPS et rattrapages CCF EPS	TG - TT	semaine
37 - 37B	CCF N° 3 EPS et rattrapages CCF EPS	TG - TT	semaine

*

fin du 1^{er}-2^{ème}-3^{ème} trimestre